

CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR » MARDI 13 DECEMBRE 2022

SALLE SAINTE-URSULE - 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS



Ordre du jour :

- 1/ Point d'avancement sur les axes de travail
- 2/ Questions diverses

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en face à face.

Introduction

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence à cette réunion qui a dû être avancée compte-tenu de l'actualité et des contraintes qu'elle implique.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège habitants, Laurence Alonso, Nicolas Arosteguy, Carole Dalla Torre, André Davant, Yves Dussidour, Liliane Laveuve, Lisa Driollet, Etienne Driollet; pour le collège acteurs locaux, Catherine Bisbau, Françoise Dalia, Prunelle Giordano, François Iraola, Guy Mattera; pour le collège élus, Juliette Brocard. Il remercie Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la ville de Bayonne, pour sa présence.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, évoque la démission de Lisa et Etienne Driollet annoncée dans un courrier envoyé aux élus et aux membres du Conseil de quartiers le 30 novembre dernier.

Il invite les membres du Conseil de quartiers à faire part de leurs remarques sur l'organisation ou sur l'avancée des travaux, à demander de rediscuter certains points. Ces échanges permettront de s'adapter et de revoir les manières de fonctionner. Il rappelle qu'il s'agit de la première édition des Conseils de quartiers, expérimentée dans quatre quartiers.

Une Conseillère de quartiers déclare qu'elle apprécie le fonctionnement du Conseil de quartiers, et que les projets de la feuille de route ont été choisis à la majorité. Un Conseiller de quartiers dit avoir été frustré de ne pas savoir ce que les autres Conseils de quartiers faisaient et les projets engagés. Il a été agréablement surpris de voir l'information publiée dans le bulletin municipal. Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, indique que la délibération du Conseil Municipal comprenant les quatre feuilles de route des Conseils de quartiers, a été envoyée à tous les membres.

Christian Millet-Barbé informe que le compte-rendu provisoire de la réunion plénière de septembre n'a fait l'objet d'aucune demande de modification. Il est donc validé par le Bureau et par le Conseil de quartiers. Il sera renvoyé avec cette mention et les annexes à tous les membres et mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Il annonce l'ordre du jour :

- Point d'avancement sur les axes de travail ;
- Questions diverses.

Il propose que la prochaine balade urbaine sur le quai Bergeret, initialement prévue le 19 novembre et annulée pour cause d'intempéries, soit reportée au samedi 7 janvier 2023 de

10h30 à 12h00. Les porteurs du projet « Piétonniser le quai Bergeret », lauréat du budget participatif, seront invités. L'objectif est de réaliser un aménagement cohérent qui réponde aux besoins de tous. Plusieurs membres du Conseil de quartiers n'étant pas disponibles à cette date, la balade urbaine est décalée au samedi 14 janvier à la même heure, sous réserve de validation par les services. Le rendez-vous est fixé square Gambetta. Un Conseiller de quartiers indique ne pas avoir trouvé où se situait le square Gambetta. Christian Millet-Barbé répond qu'il s'agit de l'espace ensablé au pied du pont Saint-Esprit, devant la boulangerie.

Il annonce que le projet déposé au budget participatif par le Conseil de quartiers - « Oasis de fraicheur » - n'a pas été retenu. Deux autres projets situés sur le territoire du Conseil de quartiers ont été lauréats : « LEGP » (Lieu Expression Graphique Prioritaire) et « Piétonniser le quai Bergeret ». Un Conseiller de quartiers déclare qu'il est déçu pour les porteurs du projet.

1/ Point d'avancement sur les axes de travail

Christian Millet-Barbé remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur très belle implication. Il remercie aussi les services municipaux de la Ville qui sont venus écouter les besoins et présenter le travail mené. Chacun a su se comprendre, comprendre les enjeux et les contraintes. La qualité des débats a permis d'aboutir à des propositions intéressantes.

Joseba Erremundeguy indique que les membres référents des groupes de travail vont présenter en 5 minutes, de manière non exhaustive, le contenu des échanges de ces premières réunions qui ont duré 1h30 chacune. Ils pourront s'appuyer sur les récapitulatifs partagés au sein de chaque groupe. Les participants pourront, en suivant, réagir pendant 10 à 15 minutes par axe de travail. Tous les axes seront évoqués, y compris ceux pour lesquels un point avait été fait lors de la plénière de septembre, ce afin de rappeler les échanges et de diffuser les informations auprès des membres absents.

Il rappelle que tous les axes de travail ont fait l'objet d'au moins une réunion. Certains axes qui le nécessitaient ont déjà fait l'objet de plusieurs réunions. Ces premières réunions ont permis de définir de manière plus détaillée les attentes des Conseils de quartiers sur les axes de travail choisis collectivement. Cette étape était nécessaire pour permettre aux services municipaux de disposer de tous les éléments nécessaires pour mener une étude de faisabilité. Lors des prochaines réunions qui seront organisées au premier trimestre 2023, ces derniers pourront présenter les résultats de leurs analyses partagées avec les élus municipaux et leurs propositions d'actions.

Il ajoute que la réunion d'aujourd'hui constitue un point d'étape et qu'aucune décision ne sera prise ce soir, la faisabilité technique des projets étant à l'étude et la faisabilité financière étant conditionnée aux décisions budgétaires 2023 et au budget qui sera voté en début d'année prochaine. Compte-tenu de l'augmentation des charges, il explique que ce dernier sera forcément contraint ce qui entrainera des choix et des priorisations qui n'étaient pas nécessaires jusqu'ici. Cette situation ne veut pas dire que les projets des Conseils de quartiers ne seront pas retenus.

Christian Millet-Barbé souligne la charge de travail assez considérable des services municipaux. 27 réunions ont été organisées jusqu'à présent pour traiter l'ensemble des projets présentés par les quatre Conseils de quartiers.

• Réunion du groupe A sur l'axe 1

Karim Mohamedi et Christian Prieur, en l'absence de Françoise Dalia, référente du groupe A, présentent le travail effectué par le groupe composé de Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera, Lisa Driollet sur l'axe 1 - Requalifier le quai Bergeret (aménagement/végétalisation). Le groupe s'est réuni le 20 septembre et le 19 novembre 2022.

Karim Mohamedi explique que le groupe a travaillé sur la question de la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes en tenant compte des caractéristiques du quai Bergeret.

Christian Prieur précise que l'idée initiale consistait à faire une rue sans trottoir, avec des aménagements spécifiques pour les platanes dont les racines dépassent. Il ajoute que comptetenu des différentes largeurs de la rue, le projet doit être traité secteur par secteur. La murette a aussi été évoquée. Son déplacement est impossible. Il ne voit pas en quoi la murette, qui sert souvent de banc aux passants, pourrait être insécure.

Christian Millet-Barbé confirme la complexité de ce quai qui n'est pas homogène et nécessite donc des aménagements différenciés pour les trois parties qui le composent. Jean-Baptiste Marinot évoque la portion entre le square Gambetta et le square Bergeret, qui comprend d'un côté du stationnement et de l'autre un espace résiduel longeant l'Adour. Sur l'idée d'un Conseiller de quartiers, elle pourrait être remise à disposition des modes actifs (vélos, piétons, etc.) pour en faire un lieu plus doux et apaisé sans supprimer totalement la voiture. Remettre l'ensemble du quai à niveau permettra de supprimer les différences entre les espaces dédiés aux voitures et ceux dédiés aux cyclistes. Il rappelle que le groupe de travail, afin de tenir compte des riverains, ne souhaite pas interdire la circulation en voiture mais l'encadrer selon des modalités restant à définir.

Marie-Anne Delobel, Conseillère municipale, déclare que la balade urbaine permettra de se rendre compte de la situation sur les différentes parties du quai et des aménagements nécessaires pour le bien vivre ensemble en ville.

• Réunion du groupe B sur l'axe 2

Marie-Hélène Michel-Poisson, référente du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau, Carole Dalla Torre sur l'axe 2 - Décloisonner les quartiers

des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes. La réunion a eu lieu le 4 octobre 2022.

Le groupe de travail a évoqué le fait de relier et de faire converger vers Saint-Esprit les quartiers éloignés d'Arrousets et de Saint-Bernard. Différents points sont ressortis :

- Les pistes cyclables existantes sur le quartier Saint-Bernard. Elles peuvent entraîner des problèmes de visibilité pour les automobilistes aux intersections ;
- Le manque de respect du code de la route par les cyclistes. La création d'un guide pédagogique et un rappel de la signalisation sont envisagés ;
- La création d'une passerelle sur le quai Bergeret, un peu similaire à celle du quai Resplandy;
- La création d'une continuité de promenade le long de la zone artisanale Saint-Frédéric ;
- L'encombrement et la circulation intense sur la rue d'Arrousets (4 000 voitures/jour). Dans cette rue étroite, la bande cyclable est inutilisable et le pont autoroutier, très étroit lui aussi, constitue une gêne pour la circulation à double sens. L'expérimentation d'un passage de la rue à sens unique est prévue ;
- L'aménagement du chemin de Fortune pour descendre vers le pont autoroutier. Pour le réaliser, il manque aujourd'hui une bande de terrain de 300 mètres située dans une zone classée, sur laquelle se trouvent un terrain privé et un autre appartenant à la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). La situation paraît compliquée.

Jean-Baptiste Marinot explique que pour une des parcelles où les propriétaires sont clairement identifiés, la Ville s'est rapprochée de la SAFER, autorité habilitée à préempter des espaces agricoles. La seconde parcelle appartient à une fondation pour laquelle la Ville n'a pas d'interlocuteur dédié. Dans ce cas, la déclaration d'utilité publique (DUP), qui permet une expropriation pour la réalisation d'aménagements d'intérêt public, serait la plus simple à mettre en œuvre afin de faciliter les démarches administratives.

Christian Millet-Barbé rappelle qu'actuellement, les habitants de la rue d'Arrousets ne peuvent pas rejoindre le centre-ville de Bayonne en vélo en toute sécurité. Passer par le chemin de Fortune permettrait aux cyclistes d'éviter le pont autoroutier qui restera un passage dangereux même si la rue est en sens unique.

Un Conseiller de quartiers indique que lors de la réunion du groupe de travail, les quartiers d'Arrousets et de Saint-Bernard ont beaucoup été évoqués alors que les autres quartiers du Conseil de quartiers ont moins été évoqués. Le débat n'a pas beaucoup porté sur le quartier Saint-Frédéric et le chemin de Fortune. Il n'a pas vu d'esquisse de la future piste cyclable qui traverserait Saint-Frédéric. Une Conseillère de quartiers répond qu'au début de la réunion du groupe de travail, les participants ont validé ensemble que le projet concernait bien les quatre endroits (Arrousets, Saint-Frédéric, le chemin de Fortune et Saint-Bernard). Un Conseiller de quartiers ajoute que le premier axe de ce projet concerne le quai Bergeret. Le second axe concerne Saint-Frédéric et le chemin de Fortune.

Christian Millet-Barbé rappelle que lors de cette réunion, les services municipaux ont fait part de la situation du foncier sur ce territoire, qui amène à devoir imaginer une piste cyclable qui se faufilerait entre tous les obstacles évoqués. Jean-Baptiste Marinot précise que cette première réunion était destinée à débriefer et partager les enjeux, non à proposer des solutions. Il invite les membres du Conseil de quartiers à partager les difficultés qu'ils peuvent constater sur les aménagements existants. Les retours d'usage sont très importants pour la Ville qui n'a pas connaissance de tous les problèmes. Si un cycliste ne se sent pas en sécurité, il n'utilisera pas la piste cyclable qui sera créée même si elle est aux normes.

Un Conseiller de quartiers souligne que le problème de rejoindre le centre-ville en toute sécurité depuis la rue d'Arrousets concerne aussi les piétons.

Christian Millet-Barbé assure qu'aucun débat n'est clos et qu'aucune option n'est évacuée à ce stade.

• Réunion du groupe C sur l'axe 3

Michel de la Morinerie, référent du groupe C, présente le travail effectué par le groupe composé de Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur, Audrey Dallez sur l'axe 3 - Installer des toilettes publiques. La réunion s'est tenue le 18 octobre 2022.

Le groupe de travail est partie de l'état des lieux suivant :

- Les toilettes des parkings sont souvent dédiées aux usagers ;
- Les toilettes de la place Pereire n'ont pas pu être installées pour des raisons esthétiques, suite à l'avis des bâtiments de France ;
- Des toilettes existent à la gare ;
- Des toilettes Decaux sont installées à côté de la place Jeanne d'Albret ;
- La Ville est en négociation avec la SNCF pour la création de deux toilettes dans la gare ;
- Une toilette autonettoyante Decaux devrait être installée entre le square Gambetta et le début du quai Bergeret ;
- L'installation d'urinoirs pour les hommes est possible ;
- Une réflexion est en cours sur madamePee, un urinoir pour femme.

Les quartiers d'Arrousets et de Saint-Bernard ont été peu évoqués, car l'installation de toilettes nécessite du passage, ce qui n'est pas le cas dans ces quartiers résidentiels.

Les installations sur le quai Bergeret et à la gare de Bayonne sont les plus avancées. Des propositions d'installation ont été émises :

- Près du pont Grenet et du quai de Lesseps, au niveau des bus Macron et du terrain de jeux ;
- Square Marquisat, soit en installant une vespasienne soit en déplaçant le sanitaire de la rue Etcheverry ;
- En haut de la rue Maubec, au niveau du lavoir ;

- Au passage Sainte-Catherine, en installant une vespasienne à la place de l'urinoir « sauvage » existant ;
- A l'aire de jeux d'Arrousets ;
- Derrière le DIDAM (installations de madamePee);
- Près du pont de chemin de fer, si un aménagement de type skatepark y est réalisé.

Les services de la Ville ont rappelé l'importance de prévoir des panneaux de signalisation indiquant la distance et la direction.

Marie-Anne Delobel souligne que les coûts sont très importants pour la Ville. Christian Millet-Barbé déclare qu'il est possible de commencer par les installations les plus urgentes, puis de s'inscrire dans une démarche d'installation régulière. Un Conseiller de quartiers ajoute que l'idée d'expérimenter les vespasiennes à un endroit donné a aussi été émise, cette installation était facile à déplacer. Jean-Baptiste Marinot confirme que les négociations sont en cours avec Decaux et la SNCF pour les installations au square Gambetta et à la gare.

• Réunion du groupe D sur l'axe 4

Laetitia Raynaud, référent du groupe D, présente le travail effectué par le groupe composé de François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud sur l'axe 4 - Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine. La réunion a eu lieu le 11 octobre 2022.

Les participants ont spontanément évoqué beaucoup d'endroits. Les services techniques de la Ville ont donné des critères permettant de déterminer ce qui fait patrimoine et peut être protégé à ce titre, sachant que le patrimoine peut concerner des bâtiments mais aussi des végétaux ou des éléments immatériels. Elle liste quelques éléments patrimoniaux évoqués :

- L'histoire de la communauté juive dans le quartier, déjà mise en valeur par l'ouverture récente d'un musée dédié rue Maubec ;
- Une meilleure mise en valeur de la collégiale de Saint-Esprit ;
- Les pèlerins de Compostelle qui passent depuis très longtemps par le quartier ;
- Le devenir du fronton du rail bayonnais, du chai du comptoir agricole et du quai de Lesseps ;
- La nouvelle destination du DIDAM;
- Les cimetières anglais à Saint-Bernard;
- Un historique des commerces de la rue Sainte Catherine (comme dans la rue d'Espagne)

Il ressort de cette réunion :

- La nécessité d'avoir une méthode ;
- La nécessité de s'interroger sur les priorités, car tout ne pourra pas être traité, et de sélectionner les lieux en fonction ;
- La définition des actions à mener (création d'itinéraires balisés ou de balades numériques, édition d'un livre, etc.).

Concrètement, des randonnées vont être organisées pour repérer et répertorier tous ces lieux. Christian Millet-Barbé indique que la méthodologie de travail, nécessaire pour structurer la pensée, permettra aussi d'organiser un planning de balades. Il signale qu'une conférence est prévue début janvier sur l'histoire du quartier, dans le cadre du réaménagement du quai de Lesseps. Elodie Cluzeau dit qu'elle s'est tenue il y a quelques jours. Un Conseiller de quartiers, auteur de cette conférence, confirme. Il propose d'intervenir auprès du Conseil de quartiers.

Joseba Erremundeguy souligne que la première étape de ce projet, pour lequel rien n'est encore prévu précisément, serait de recueillir la mémoire des habitants afin de la valoriser.

Un Conseiller de quartiers pense qu'un état des lieux serait aussi important pour l'axe 2. Elodie Cluzeau indique qu'un membre du groupe D va organiser une balade à Saint-Bernard pour l'axe 4. Elle invite les membres du groupe de travail de l'axe 2 à prendre cette même initiative et à prendre des photos lors de leurs rencontres. Ces éléments viendront nourrir le travail en groupe, en complément du travail effectué avec les services de la Ville. Christian Millet-Barbé déclare que les groupes de travail ne doivent pas hésiter à se réunir dans l'intervalle des réunions plénières organisées par la Ville.

Marie-Anne Delobel demande s'il est possible que la Ville centralise les balades pour pouvoir informer toutes les personnes qui aimeraient s'y joindre. Elodie Cluzeau rappelle aux groupes de travail d'inclure dans leurs échanges l'adresse mail dédiée aux Conseils de quartiers. Elle pourra faire le lien avec les autres membres si nécessaire.

Un Conseiller de quartiers demande si le lavoir de la rue Maubec sera mis en valeur. Laetitia Raynaud répond que ce lieu a été évoqué. Même si ce n'est pas un monument historique, il mérite d'être connu et protégé. Christian Millet-Barbé rappelle que ce lavoir remarquable a fait l'objet d'une rénovation il y a quelques années. Joseba Erremundeguy ajoute qu'il s'agit d'un des derniers lavoirs en activité au Pays Basque.

Une Conseillère de quartiers évoque l'histoire du chemin d'Arrousets, où pleins de belles bâtisses ont disparu. Elle dispose de documents sur l'histoire de Saint-Hubert, mais déplore qu'il n'y ait plus rien à voir dans le quartier. Christian Millet-Barbé évoque des endroits remarquables tels que le domaine de Larbéou.

Un Conseiller de quartiers demande quels sont les terrains possédés par la SAFER sur ce secteur. Jean-Baptiste Marinot explique que la SAFER sert de vecteur entre une ancienne et une nouvelle propriété lors d'une cession de terrain. Mais elle n'a pas vocation à être propriétaire de foncier. Beaucoup de réflexions ont été émises sur les itinéraires de balade dans le bois d'Arrousets, qui butent sur les espaces boisés classés et privés entourant les propriétés. Il est difficile d'obtenir ne serait-ce qu'une servitude de passage pour traverser ces espaces.

Un Conseiller de quartiers regrette que la Ville n'ait pas acheté le Château Saint François lors de sa mise en vente il y a un an. Elle aurait eu l'opportunité de créer un superbe parc pour les habitants. Christian Millet-Barbé explique qu'outre le coût de l'achat, il faut faire face aux coûts de fonctionnement et trouver une utilité à un tel lieu. Il rappelle que compte-tenu de l'impact de la crise énergétique sur les finances publiques, qui fait passer le budget de 1.5 à 4 M€, tous les services sont mis à contribution pour faire des économies.

Un Conseiller de quartiers suggère de réaliser un aménagement simple du chemin de Fortune, du type chemin de randonnée. Une Conseillère de quartiers constate que le dessous du pont autoroutier est squatté. Christian Millet-Barbé déplore que des personnes dorment dehors, malgré les solutions d'hébergement proposées sur Anglet et Bayonne.

Joseba Erremundeguy prend note que la prochaine étape de ce groupe de travail est de prioriser les lieux, trouver un récit et le mettre en musique.

Une Conseillère de quartiers demande combien de réunions sont prévues. Joseba Erremundeguy répond qu'en dehors des réunions avec les services de la Ville, le groupe de travail peut en organiser autant qu'il le souhaite. Christian Millet-Barbé encourage les groupes de travail à se réunir et à faire remonter les éléments, sachant que les services de la Ville ne pourront pas participer à d'autres réunions que celles organisées par la Ville, compte-tenu de leur charge de travail. Un Conseiller de quartiers demande où il est possible de se réunir. Elodie Cluzeau suggère, en fonction du nombre de personnes et de la météo, que les groupes de travail se retrouvent dans un café ou en extérieur. Si besoin, la Ville pourra regarder les disponibilités des salles communales.

2/ Questions diverses

Christian Millet-Barbé invite les membres de Conseil de quartiers à poser leurs éventuelles questions.

Une Conseillère de quartiers est surprise de voir des endroits vides, tels que l'ancien hôtel Aria ou l'ancien magasin de pièces détachées automobiles, envahis par les caravanes. Le problème s'amplifie. Christian Millet-Barbé explique qu'il s'agit d'emplacements privés qui n'ont pas été clôturés de façon suffisamment dissuasive pour empêcher des personnes de s'y installer. Seuls les propriétaires peuvent intervenir en portant plainte et en demandant au juge d'ordonner l'expulsion. Il précise que même si l'installation est illégale, le juge peut décider de ne pas expulser en prenant en compte des considérations relatives à la gestion de l'ordre public. La Ville a contacté les propriétaires pour leur demander d'agir. Il signale que la police municipale est souvent intervenue dans ces lieux pour faire cesser les nuisances sonores. La Ville porte plainte en cas d'occupation illégale du domaine public, en lien avec la communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) compétente en matière de gens du voyage.

Joseba Erremundeguy explique qu'en cas d'occupation illégale d'un terrain par les gens du voyage, le Préfet ne les expulse pas considérant que la CAPB ne respecte pas ses obligations légales en matière d'aire de grand passage, ce qui est effectivement le cas actuellement.

Christian Millet-Barbé assure qu'un travail est en cours avec les communes sur ce sujet. Il espère que la CAPB mettra rapidement en conformité son plan d'accueil de grand passage des gens du voyage, ce qui permettra de demander leur expulsion des terrains occupés illégalement si besoin. L'aire d'accueil permanente se trouve sur la route de Cambo-les-Bains. Il évoque aussi le cas d'un terrain vague sur Saint-Bernard, où de nombreux squatteurs sont installés. La police est souvent intervenue. La Ville pourrait se substituer au propriétaire pour demander l'expulsion. Mais elle est aujourd'hui dans l'impossibilité de retrouver les propriétaires réels de ce terrain.

Une Conseillère de quartiers demande ce que va devenir le terrain « Duprat », à côté du pont Grenet. Jean-Baptiste Marinot explique que l'Etat est propriétaire depuis longtemps mais qu'il doit aujourd'hui faire valoir son titre de propriété vis-à-vis de la famille Duprat qui se considère toujours propriétaire des lieux. Une fois cette affaire réglée, le lieu sera cédé à la CAPB.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir comment se sont passées les balades organisées autour de l'interculturalité, de la cohabitation entre les différentes communautés. Marie-Anne Delobel répond que le groupement d'intérêt public développement social urbain (GIP DSU) analyse la matière recueillie avant de faire une restitution. Christian Millet-Barbé rappelle que cette action est menée dans le cadre du groupement d'intérêt public « la politique de la Ville », pour les quartiers prioritaires.

Un Conseiller de quartiers évoque l'élagage d'un bois, au début du chemin de Fortune, qui a révélé une décharge sauvage située sur un terrain privé. Christian Millet-Barbé déclare que la Ville ne peut pas intervenir mais qu'elle va adresser une mise en demeure au propriétaire.

Conclusion

Christian Millet-Barbé indique que le calendrier des réunions des groupes de travail du premier trimestre 2023 est en cours d'élaboration avec les services, car il nécessite une forte coordination. Dès qu'il sera arrêté, les informations seront transmises au Conseil de quartiers.

Il remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation. Il leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Annexe 1 - Liste des participants

	ABITANT.E.S	/_		
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Alonso	Laurence	Arrousets	Excusée
Monsieur	Arosteguy	Nicolas	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Excusé
Madame	Castaing	Annick	Saint-Bernard	Présente
Madame	Dalla Torre	Carole	Arrousets	Excusée
Monsieur	Davant	André	Arrousets	Excusé
Monsieur	Driollet	Etienne	Citadelle	Absent
Madame	Driollet	Lisa	Saint-Bernard	Absent
Monsieur	Dussidour	Yves	Saint-Bernard	Excusé
Monsieur	Giblin	Patrick	Arrousets	Présent
Monsieur	Indaburu	Jean-Marie	Saint-Bernard	Présent
Madame	Landriau	Stéphanie	Citadelle	Présente
Madame	Laveuve	Liliane	Arrousets	Excusée
Madame	Michel-Poisson	Marie-Hélène	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présente
Monsieur	Mohamedi	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
Monsieur	Prieur	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
Madame	Raynaud	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présente
COLLEGE AC ASSOCIATIO	TEURS LOCAUX INS			
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Dalia	Françoise	Le vigilant	Excusée
Monsieur	de la Morinerie	Michel	Saint Esprit sur le pont Site Saint Bernard - Comite local de	Présent
Madame	Giordano	Prunelle	Bayonne - Fédération nationale des	Excusée
Madame	Bisbau	Catherine	Centre aéré Moulin d'Arrousets	Excusée
Monsieur	Iraola	François	Association Préservation Saint Bernard	Excusé
Monsieur	Mattera	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	Excusé
PROFESSION	NNELS		77 F1157	
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Barthelemy	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	Excusé
Madame	Dallez	Audrey	Korail	Excusée
Excuse+1 33		nné	I rought	
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION Conseillère municipale membre de	SIGNATURE
Madame	Brocard	Juliette	l'opposition	Excusée
Madame	Delobel	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	Présente
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
	1	1	1	

Participaient également : Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la ville de Bayonne et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne.

Annexe 2 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mardi 13 décembre 2022



Ordre du jour

- Introduction
- Point d'avancement sur les axes de travail
- Questions diverses
- Conclusion



1/Introduction



Balade urbaine quai Bergeret

- Initialement prévue le samedi 19 novembre, annulée pour cause d'intempéries
- Proposition d'une nouvelle date : samedi 7 janvier 2023 de 10h30 à 12h00
- Invitation des porteurs de projet du budget participatif
 « piétonniser le quai Bergeret » à participer à cette balade
 pour mener la démarche dans un souci de cohérence



Budget participatif: les projets retenus sur le territoire du Conseil de quartiers



11ème avec 39 votes

LEGP (LIEUX EXPRESSION GRAPHIQUE PRIORITAIRE)

25. LEGP (Lieu Expression Graphique Prioritaire)

Localisation: Place Ste Ursule

Coût : 1 000 €

Création de murs d'expression graphique libre. Cette mise à disposition s'accompagnera de l'élaboration d'une charte qui sensibilisera notamment à l'utilisation de produits écoresponsables, et au maintien de la propreté du lieu.

Bayonne*



5^{ème} avec 248 votes

3. Piétonniser le quai Bergeret

Localisation: St Esprit, Quai Bergeret.

Coût: 120 000 €



Expérimentation d'une zone de rencontre le long du quai Bergeret pour en faire un lieu de vie pour les piétons et cyclistes, un espace de jeux sécurisant pour les enfants et une continuité cyclable entre le pont de fer et le pont rouge. L'accès en voiture sera uniquement réservé aux habitants du quai.

Bayonne*

2/ Point d'avancement sur les axes de travail



Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour Axes de travail choisis	4 Groupes de travail Listes des participants non définitives	Dates des premières réunions de groupes	
Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret (aménagement / végétalisation)	Groupe A - Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera, Lisa Driollet	20 septembre 2022 (18h30-20h)	
Axe 2- Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes	Groupe B -Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau, Carole Dalla Torre	4 octobre 2022 (18h30-20h)	
Axe 3- Installer des toilettes publiques	Groupe C - Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur, Audrey Dallez	18 octobre 2022 (18h30-20h)	
Axe 4 – Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine	Groupe D - François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud	11 octobre 2022 (18h30-20h)	

Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret (aménagement / végétalisation)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'aménagement et la végétalisation du quai Bergeret, pour valoriser cet espace public en bord d'Adour, en améliorant les circulations et le confort des piétons et des cyclistes, et en renforçant la nature en ville.



Axe 2 – Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement de pistes cyclables et de voies piétonnes pour favoriser les mobilités actives et relier les différents secteurs géographiques du territoire du Conseil de quartiers. Deux sites ont été pré- identifiés pour être étudiés : les quais de l'Adour et entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute.



Axe 3 – Installer des toilettes publiques

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'augmentation de l'offre de toilettes publiques dans les quartiers pour répondre à un enjeu de santé publique et améliorer le confort de tous. Des idées de lieux ont été pré-identifiées pour être étudiées : quai Bergeret, au pied du pont Grenet, en haut de la rue Maubec, à Arrousets, aux abords de la gare et place de la République.



Axe 4 – Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création de chemins de randonnée en milieu urbain et en milieu naturel, sur les modes de déambulation et la signalétique associés pour valoriser les atouts et l'identité des quartiers. Des pistes de thématiques ont été pré-identifiées pour être étudiées : créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de fortune – perception de l'octroi, chemin de Madame), faire découvrir les fermes maraichères et mettre en valeur l'histoire locale

3/ Questions diverses



4/ Conclusion



Prochaines rencontres

- Poursuite des réunions en groupes de travail au premier trimestre 2023
 - Présentation de l'analyse des besoins
 - Propositions d'actions

Avec les Conseils de quartiers





